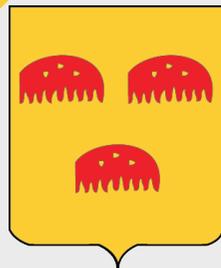


# OFFRE D'EMPLOI



Commune  
d'Ohey

AGENT TECHNIQUE  
CONTRÔLEUR DES  
TRAVAUX (M/F/X)

| Administration communale d'Ohey

| Place Roi Baudouin, 80  
5350 Ohey

Téléphone : 085/61.12.31

# Mission

Le contrôleur de travaux (m/f) contrôle la qualité et l'état d'avancement des travaux en investiguant sur les chantiers. Il/elle conçoit les rapports, métrés et plans utiles à sa gestion administrative et technique des dossiers. Il/elle interagit avec l'ensemble des intervenants du chantier en vue de son déroulement optimal.

Il/elle développe la stratégie liée à la coordination des travaux et contrôle le respect de la réglementation et rédige les cahiers des charges et les procédures de marchés publics (utilisation du logiciel 3P).

Il/elle informe les commanditaires de l'état d'avancement de leurs demandes d'intervention technique et analyse le meilleur moyen d'y répondre. (Connaissances techniques et administratives indispensables)

## Votre profil

**Excellente maîtrise de l'outil informatique**

**Qualités requises** : Rigueur – Sens de l'organisation – Polyvalence – Autonomie - Discernement - Capacité d'analyse et de synthèse - Capacité rédactionnelle et d'analyse - Capacité d'initiative – Sociabilité – Excellente maîtrise de la langue française – Excellente présentation - Se montrer discret concernant les informations délicates et confidentielles pour les personnes concernées par les dossiers.

**Atouts** : Bonne connaissance de l'outil 3P (marchés publics) – Bonne connaissance du Code de la démocratie locale et de la décentralisation – Connaissance et expérience probante professionnelle dans le domaine technique – formation en HVC



## Notre offre

- CDI Temps plein
- Echelle de traitement A1 SP
- Ancienneté valorisable à concurrence de 6 années pour le secteur privé et totalement dans le secteur public, assurance groupe, congés du secteur public.

# Procédure de sélection

Réception des lettres de candidatures avec CV détaillé, lettre de motivation, copie du diplôme, extrait du casier judiciaire et copie du permis de conduire pour le 25/11/2021 au plus tard.

Les candidatures seront envoyées par mail : [sonia.dubois@ohey.be](mailto:sonia.dubois@ohey.be) avec en objet agent technique contrôleur des travaux : première épreuve d'aptitude professionnelle en date 7 décembre 2021.

Entretien des candidats qui auront atteint au moins 50% en date du 20 décembre 2021

Toute information complémentaire peut être demandée au service du Personnel à Madame Sonia Dubois par téléphone au 085/824.471.

Tout dossier de candidature incomplet à la date de clôture sera considéré comme irrecevable

# Conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire ingénieur civil, ingénieur industriel master assimilable au diplôme universitaire, architecte, ou autres diplômes universitaires en lien avec la fonction
- Vous êtes en possession du permis de conduire B
- Vous êtes en possession du passeport APE au plus tard à la date d'engagement
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir de ses droits civils et politiques et être de bonnes conduite, vie et mœurs ;
- Être âgé(e) de 18 ans au moins;

Réussir une première épreuve écrite portant sur les connaissances professionnelles liées à l'emploi (60 points)

Réussir une seconde épreuve orale portant sur les connaissances générales relatives à la fonction et à l'actualité générale.

Cette épreuve orale servira également à apprécier le sens des responsabilités, de l'organisation de travail, la capacité de travailler en équipe, l'aptitude pédagogique, la facilité de contact, le tact, la discrétion, l'esprit d'initiative et de synthèse du candidat (40 points).

Chaque épreuve est éliminatoire. Pour réussir, il faut obtenir au moins 50% dans chacune des épreuves et 60 % sur l'ensemble des épreuves.



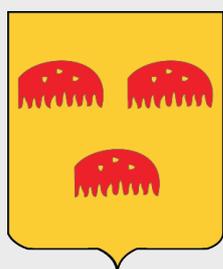


## 1. \* Conception

- Concevoir des présentations en deux ou trois dimensions.
- Concevoir et suivre le cahier des charges.
- Concevoir les plans de certains travaux.
- Elaborer des plans d'implantation (immeubles, routes, ouvrages d'art.).
- Elaborer les métrés à partir des mesures prises sur le terrain.
- Générer des solutions adaptées au contexte des chantiers pour répondre aux problématiques de terrain.
- Rédiger des rapports techniques relatifs à l'état d'avancement des travaux.

## 2. \* Information

- Contrôler la performance énergétique des bâtiments (PEB).
- Contrôler la qualité du travail effectué sur les chantiers.
- Contrôler les devis.
- Contrôler l'exécution et l'état d'avancement des travaux.
- Détecter les pathologies de la construction sur le terrain.
- Détecter les problèmes techniques et les non-conformités sur le terrain.
- Inspecter l'état des chantiers et les conditions de travail.
- Mesurer les distances, dimensions... sur les chantiers.
- S'assurer de du respect de la réglementation dans la construction - loi Breyne.
- S'assurer de du respect des délais d'exécution des travaux.
- S'assurer de du respect des métrés dans l'exécution des travaux.
- S'assurer de du respect des normes incendie.
- S'assurer de du suivi de la facturation
- S'assurer de que les intervenants sur les chantiers respectent la réglementation et la conformité du cahier des charges.
- Sécuriser le chantier.
- Surveiller le bon déroulement des interventions techniques sur le chantier.
- Surveiller les travaux d'aménagement, de réaménagement et d'entretien des biens de l'administration (bâtiments, voileries.).
- Veiller à la conformité des matériaux.



Commune  
d'Ohey

- Veiller bon déroulement de la réception des travaux.
- Vérifier le respect des normes de sécurité et d'hygiène sur le chantier.
- Vérifier que les facturations sont correctes.

### 3. \* Gestion

- Assurer le suivi des chantiers.
- Assurer le suivi des mails relatifs aux chantiers.
- Assurer le suivi financier du chantier, en collaboration avec le conducteur de travaux.
- Compléter les documents de chantier.
- Gérer le processus technique administratif et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers jusqu'à l'achèvement des travaux.
- Organiser des réunions de chantiers.
- Organiser le placement de la signalisation temporaire du chantier.
- Organiser les chantiers de A à Z, en collaboration avec le conducteur de travaux.
- Planifier la préparation et l'exécution du chantier en collaboration avec le conducteur de chantier.
- Planifier les visites de chantier en correspondance avec les phases du cahier des charges.
- Traiter les autorisations à délivrer aux impétrants.
- Traiter les dossiers administratifs et techniques liés aux chantiers contrôlés.
- Traiter les dossiers de marchés publics relatifs aux travaux.

### 4. \* Interaction

- Assister les experts en cas de sinistre impactant les chantiers.
- Collaborer avec les différents corps de métier.
- Débriefing les problématiques observées sur le terrain avec le conducteur de travaux et les gestionnaires techniques.
- Dialoguer avec les citoyens pour gérer les plaintes relatives aux travaux.
- Interagir avec le conseiller en prévention pour prendre les mesures nécessaires en matière de sécurité.
- Interagir avec les entrepreneurs concernant le déroulement des travaux, les problématiques rencontrées et les solutions à apporter.
- Interagir entre l'administration et le terrain.
- Interagir régulièrement avec l'ingénieur ou l'architecte responsable des travaux.
- Participer aux réunions qui concernent directement ou indirectement les chantiers.

#### 5. \* Investigation

- Contacter les bureaux d'études, les organismes de contrôle, les entreprises... les entrepreneurs, les fournisseurs, impétrants pour avoir des explications.
- Interroger les commanditaires des travaux pour comprendre leurs besoins et étudier les pistes de solutions techniques à apporter.
- Prospecter les fournisseurs et prestataires de services.
- Se renseigner sur les besoins des personnes concernées par le chantier à réaliser (occupants du bâtiment, usagers de la voirie...).
- Visiter les chantiers pour observer le déroulement des travaux.

Complémentairement à ces compétences et activités prioritaires, il/elle pourrait également être amené à :

#### 6. \* Transformation

- Se tenir au courant des évolutions des nouvelles technologies et des réglementations en matière de matériaux, de sécurité, de techniques d'utilisation et de mise en œuvre de nouveaux produits.

#### 7. \* Information

- Dispatcher les informations relatives aux chantiers vers les intervenants externes, le conducteur de travaux, les gestionnaires techniques et administratifs.
- Faire un croquis d'aménagement d'intérieur des bâtiments.

#### 7. \* Gestion de l'énergie

- S'adapter aux profils techniques et de personnalité des différents intervenants du chantier.
- Se montrer assertif face aux intervenants du chantier pour signaler les constats négatifs.